



Enfants en justice

XIX–XX^e siècles

Pour citer cet article :

Archives diplomatiques de La Courneuve, fonds de la Zone française d'occupation en Allemagne et en Autriche, règlement du centre de rééducation Schloss-Ardeck, 1948.

ERZIEHUNGSHEIM »SCHLOSS ARDECK«

PROGRAMME

Lis attentivement ces quelques pages en attendant de voir ceux que tu vas rencontrer le premier jour de ta vie ici. Elles contiennent les réponses à bien des questions qui te préoccupent. Ecris ton nom sur la couverture et conserve-les. Tu désireras les consulter encore.

Erziehungsheim "Schloß Ardeck" est un Centre d'entraînement et non un établissement où l'on fait seulement un stage. C'est un endroit où l'on a l'occasion de reprendre goût à la vie, sans se trouver derrière des murs.

Tu as été envoyé ici pour réfléchir et pour te préparer à devenir un utile citoyen.

Tel est le but de l'Erziehungsheim "Schloß Ardeck". Nous voulons t'aider à donner une nouvelle orientation à ta vie et à faire de toi un homme dans toute l'acceptation du terme.

"Comment est-on traité ?"

Voilà pour toi la question importante en arrivant ici. Eh bien, tout simplement comme des hommes ! Jusqu'à preuve du contraire, nous te considérons comme un jeune homme bien élevé et nous te traitons comme nous voudrions être traités nous-mêmes. Si tu y mets de la bonne volonté, tu ne seras pas malheureux avec nous. Nous te proposons de te donner la main et de faciliter ton retour à la vie normale.

Le reste est ton affaire !

Occasions offertes :

Tout d'abord, tu pourras apprendre à te contrôler et à t'entendre avec les autres, pour le bien de la petite communauté que nous formons. On te montrera comment travailler, intellectuellement et manuellement. Liberté de conscience pour tous. Tu pourras assister, si tu le désires, aux offices religieux catholiques et protestants et recevoir la visite des aumôniers. Peut-être que l'école ne t'intéressait pas beaucoup quand tu étais plus jeune, et tu commences à comprendre maintenant ton erreur. L'occasion se présente à toi de nouveau, car tu suivras ici des cours et tu participeras à des cercles d'étude et de libre discussion qui t'intéresseront certainement.

En ce qui concerne le travail manuel, nous tâcherons de te donner l'occasion d'apprendre les éléments de métiers selon tes goûts. On ne fait bien que ce que l'on aime.

Après les heures de travail, tu pourras participer à des récréations saines. Les principes sportifs et l'esprit d'équipe que tu ap-

prends dans la participation aux sports et autres activités (chorale, art dramatique, etc.) t'aideront à devenir un meilleur citoyen, à ton retour chez toi.

Les premiers jours :

Le lendemain de ton arrivée tu seras questionné. On te demandera une déclaration exacte de ton délit et de tes antécédents. Tu as tout intérêt à répondre ouvertement et franchement. Nous devons consulter ton dossier. Si nous découvrons que tu nous caches certains détails ou que tu as dénaturé les faits, ta réputation d'honnêteté et de véracité n'y gagnera rien.

Tu seras aussi examiné par le médecin, ceci afin d'empêcher la propagation de toute maladie susceptible d'être apportée dans l'institution par les nouveaux venus. Cet examen a pour but, également, de découvrir si tu as une maladie qui devrait être traitée ou quelque déficience physique qui devrait être corrigée. Il en est de même de l'examen par le dentiste.

Si, par exemple, pendant ton séjour en prison, tu as attrapé des poux ou toute autre affection similaire, la tâche du médecin et de l'infirmière sera beaucoup plus facile s'ils ont été avertis immédiatement.

Si tu as à redresser de mauvaises habitudes d'hygiène, n'aies pas honte d'en parler pour qu'on t'aide.

En en mot, chaque fois que "ça ne va pas" tu dois en parler à l'infirmière et te faire soigner.

Au point de vue moral, si tu as des soucis ou des problèmes personnels qui te troublent, parles-en à ton Educateur, c'est-à-dire à l'Educateur chargé du groupe particulier auquel tu seras affecté pendant les premiers mois de ton séjour ici. L'Educateur t'aidera et discutera avec toi ces problèmes chaque fois que tu en feras la demande. Dans les cas sérieux, tu pourras toujours demander aux sous-directeurs ou au Directeur de te recevoir et d'examiner avec toi tes difficultés. Et cela non seulement pendant les premiers jours mais tout au long de ton séjour ici.

Section d'épreuve et Section de mérite :

Pendant les 4 premières semaines que nous mettrons à bien faire connaissance ensemble, tu ne seras pas autorisé à sortir des murs de l'établissement mais si tout va bien, au bout de ce temps, tu seras définitivement affecté à un groupe de la *Section d'épreuve* et tu deviendras membre d'une Equipe d'une dizaine de jeunes gens. Tu participeras complètement à sa vie et tu sortiras avec elle au dehors pour les offices, pour les jeux ou pour le travail manuel.

Après ce séjour à la Section d'épreuve — séjour dont la durée variera selon ton travail, ta conduite et tes efforts personnels — tu pourras passer à la *Section de mérite* où tu auras de nombreux privilèges tels que : postes de confiance, plus grande liberté, dortoirs et réfectoires différents, meilleure nourriture, permissions dans la famille, etc, sans oublier la possibilité de libération anticipée avant la fin de la peine.

Equipes :

L'Equipe à laquelle tu appartiendras porte un nom, celui d'un homme connu pour ses vertus, et aussi une devise. Chaque Equipe à son dortoir particulier et celle-ci doit avoir à coeur de le tenir non seulement propre mais coquet et bien décoré. Les Equipes dont les dortoirs seront les mieux tenus recevront, chaque mois, une récompense collective spéciale.

Chaque Equipe élit parmi ses membres *un Chef d'équipe* qui fait partie du "Conseil général" hebdomadaire de l'établissement. Ce "Conseil général" discute des affaires générales de la maison et tu en feras partie, toi aussi, si ta bonne conduite et ton esprit d'initiative te font élire par tes camarades.

Ton mot d'ordre devra être "*Sois fidèle à ton Equipe en tout, et partout qu'elle soit au premier rang*".

Ta Conduite :

Nous avons peu de règlements. Quand tu es à l'extérieur, tu n'as pas de liste imprimée des choses permises ou défendues. Il te suffit de respecter les droits des autres, de pratiquer la coopération et de t'inspirer des principes de loyauté. Il en est de même ici.

Tu recevras des notes pour ta conduite et pour ton application au travail. Elles seront marquées sur un *carnet de conduite* qui sera entre tes mains chaque semaine, du samedi au lundi. Tu auras ainsi le temps de les examiner pour te mieux connaître et pour faire, si nécessaire, de nouveaux efforts dans l'avenir.

Les Educateurs sont ici pour t'aider. Si tu ne comprends pas certains règlements ou la signification des ordres qui te sont donnés, demande à ton Educateur ou à ton contremaître et ils se feront un plaisir de te les expliquer.

Récréations :

Tu pourras te joindre aux activités de ton choix. Ne sois pas timide et ne t'abstiens pas en tant que nouveau. Tous ceux qui participent aux activités maintenant étaient nouveaux comme toi au début. Plus tu as à faire, plus ton esprit est occupé, plus le temps passe vite. Tu as à ta disposition des journaux, des revues, des livres créatifs, des jeux d'intérieur. Il y a des séances de cinéma tous les quinze jours pour tous ceux qui se conduisent bien dans les deux Sections ; il y a des fêtes plusieurs fois par an (saynètes, comédies, etc) et une chorale dont tu feras partie si tu aimes chanter. Enfin il y a les jeux de plein air, football, handball, course, etc que tu aimes certainement.

Chaque dernier samedi du mois, en fin d'après-midi, il y a l'*Assemblée Générale*. Elle réunit les Directeurs, les Educateurs et tous les jeunes gens sans exception. C'est une occasion d'informer et aussi de récompenser ceux qui le méritent comme de blâmer ceux qui se sont mal conduits.

Privilèges :

Il existe des privilèges qui sont accordés à tous ceux qui maintiennent leur travail et leur conduite à un certain niveau.

Visites :

Tu auras droit à deux visites par mois de tes parents proches mais cela dépendra des notes méritées par ton travail et ta conduite.

Lettres :

Pendant les quatre premières semaines tu ne pourras envoyer que une lettre par semaine à tes parents et recevoir leur réponse à celle-ci. Ensuite, tu pourras écrire aussi souvent que tu voudras aussi longtemps que ta conduite sera satisfaisante. Tu devras remettre ta correspondance, enveloppe ouverte, au bureau du Sous-Directeur chargé de cette fonction. Nous te donnerons un timbre pour ta première lettre chez toi, ensuite, tes parents devront t'en fournir. Plus tard, tu pourras les acheter avec ton argent de poche.

Ecris régulièrement à ta famille, car c'est elle qui te porte le plus d'intérêt.

Permissions :

Quand tu appartiendras à la Section de mérite et que ton excellente conduite le justifiera, tu pourras recevoir une permission allant de 2 à 4 jours pour visiter tes parents. Ce sera la plus grande marque de confiance qu'on t'accordera puisque tu voyageras seul et libre à l'aller comme au retour.

Bibliothèque :

La bibliothèque est ouverte le jeudi de 18 h. 30 à 19 h. 15 et le dimanche, de 8 h. 45 à Midi. Tu es autorisé à prendre 1 livre à la fois et à le conserver au maximum 15 jours.

L'Erziehungsheim „Schloss Ardeck" fera tout en son pouvoir pour aider ta réadaptation aux problèmes de la vie telle qu'elle est actuellement. Il désire faire de toi un homme libre, juste et honnête, de même qu'un bon citoyen utile à son pays et à l'humanité. Ton succès ou ton insuccès dépend surtout de toi-même. Il est temps de regarder la vie en face et de décider de ton avenir.

De ton choix dépend le succès ou la faillite.

La Direction.